

## QU'EST-CE QUE L'ANARCHISME ? QUELQUES CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES À LA LECTURE DE DARIO FO

Dans cet article, il ne sera guère question directement de Dario Fo. Je me propose de conduire une réflexion sur les enjeux de l'anarchisme qui, c'est ma conviction, forme un préalable nécessaire à la lecture critique et à l'intelligence de son œuvre.

L'anarchisme est une école de pensée, un courant philosophie et politique qui prône l'anarchie. Le mot *anarchie* apparaît en français au XIV<sup>e</sup> siècle, mais dans une occurrence isolée. C'est au début du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il entre dans la langue française. Et, à la même époque, dans la langue italienne.

Étymologiquement, le mot *anarchie* dérive du grec *anarkhia*, terme lui-même composé du privatif *an-* (comme dans anhydride, sans eau) et du substantif *arkhê*, qui signifie commandement, pouvoir. L'anarchie serait donc absence de commandement, absence de pouvoir, absence de chef, absence d'autorité. D'où l'idée – sur laquelle on reviendra – d'absence d'ordre.

Consultons un dictionnaire, aux entrées *anarchisme* et *anarchie*. Par exemple, le *Grand Robert* pour le français, le *Zingarelli* pour l'italien. Dans les deux cas, on constate que la première acception définie par ces ouvrages est celle qui renvoie à la notion de désordre. La dimension positive, selon laquelle l'anarchisme est un mouvement de pensée politique et philosophique parmi d'autres, et l'anarchie un idéal de société et de vie ensemble, n'apparaît que dans un deuxième, voire un troisième temps.

Dans le Zingarelli, on peut lire : « anarchia [...] s.f. 1 Mancanza di governo | Stato di disordine politico dovuto a mancanza o debolezza di governo : cadere nell'a. | (est.) Disordine, indisciplina : in questa casa vige l'a. 2 Concezione e movimento politico sorti nella seconda metà dell'Ottocento, che propugnano un ordine fondato sull'autonomia e la libertà degli individui contro ogni forma di Stato e di potere costituito. »

Du Grand Robert, j'extrais ces lignes : « ANARCHIE, n.f. [...] : 1. désordre résultant d'une absence ou d'une carence d'autorité. Pays qui tombe, sombre dans l'anarchie. Vivre en pleine anarchie. Un pays en proie à l'anarchie. Sortir de l'anarchie. Le virus de l'anarchie. »

Suivent (c'est un des charmes du Grand Robert) plusieurs exemples d'emploi du mot dans cette acception, tirés de la grande littérature (Bossuet, Chateaubriand, Hugo...). Puis : « Par ext. : confusion due à l'absence de règles ou d'ordres précis. « Une sorte d'anarchie douce et paisible en fait d'opinion littéraire » (Mme de Staël). L'anarchie du marché. »

Et, après deux exemples d'emploi dans ce sens étendu, puisés tous deux chez Antonin Artaud : « 2 (1840). Anarchisme. Adhérer à l'anarchie. »

On voit que la définition et les emplois les plus courants mettent toujours et d'abord en avant que l'anarchie est le produit d'un manque, d'un défaut, d'une anomalie, carences produisant à leur tour un effet désastreux. Elle est ce dans quoi un pays tombe ou sombre, comme un navire faisant naufrage, ce dont on est la proie, ce qui risque de se propager comme un virus porteur d'une terrible maladie. Elle est, au mieux, un état de confusion, de mœurs, d'esprit ou de jugement.

Cette conception présuppose en creux – sans la définir autrement que par implicite et par opposition à ce qui est exécration – une normalité souhaitable, hautement préférable à l'anarchie qui en est la perturbation ou la destruction. Souhaitable, voire naturelle, allant de soi, en tout cas postulée comme immédiatement évidente pour le locuteur ou, dans le cas des exemples tirés de la littérature, pour le lecteur. Cette normalité qui n'a pas besoin de se définir, on pourrait l'appeler l'*an-anarchie* : elle est ce qui résulte de la présence de commandement, d'ordre, d'autorité, de pouvoir. Du coup, cette présence de l'autorité est posée comme un ordre des choses : ordre de la nature ou/et de la culture, on ne sait, mais dont on ne peut sortir qu'au prix du chaos. L'anarchie serait une anomalie, voire une aberration au regard de cet ordre.

Il est maintenant raisonnable de se demander quel est cet « ordre en soi » dont l'anarchie est définie comme l'antagoniste. Cela est requis par le souci de rigueur (de quoi au juste parle-t-on ?) autant que par la prudence politique (tout ordre doit-il être justifié au seul motif qu'il n'est pas l'anarchie ?). Comment appeler la normalité qui sous-tend les définitions négatives du mot anarchie ? En restant dans la logique de l'étymologie, on pourrait par exemple penser à monarchie (pouvoir d'un seul sur tous les autres) ou à oligarchie (pouvoir de quelques-uns), formes d'organisation sociale qui sont, en effet, parfaitement contradictoires avec l'idéal anarchiste. Mais ce ne sont encore que des formes accidentelles, contingentes, d'un phénomène plus ample qui confère aux uns du pouvoir politique sur les autres. Le terme qui, englobant les précédents, désigne certainement le mieux cet « ordre en soi » que justifie la fustigation de l'anarchie, c'est « hiérarchie ».

La hiérarchie, c'est un mode d'organisation des rapports entre les éléments d'un ensemble (dans le cas qui nous intéresse, d'un ensemble d'êtres humains ; mais le terme connaît aussi des emplois métaphoriques, appliqués à des choses : hiérarchie des valeurs, des priorités, des droits, des devoirs, des sciences, etc.), qui les subordonne les uns aux autres. Et qui, quant au champ politique, place les uns dans un rapport d'obéissance (et ses variantes : soumission, discipline, servilité, docilité...) envers les autres. Qui donne à ces derniers un pouvoir de commandement, d'autorité, de gouvernement sur les premiers.

Implicitement ou inconsciemment, l'idée de hiérarchie s'associe à la forme pyramidale : plus on monte dans les degrés de la hiérarchie, moins il y a d'éléments (une hiérarchie où il y aurait trop d'éléments « en haut » et trop peu « en bas » n'a plus beaucoup de sens et risquerait de ne pas tenir en équilibre).

L'armée fournit l'un des modèles les plus parfaits de l'organisation hiérarchique des choses humaines. Chaque degré de la hiérarchie est subordonné aux degrés supérieurs et a rang sur les degrés inférieurs. Cette convention, sauf par exception (trahison du supérieur, perte de ses facultés d'entendement...), n'est susceptible d'aucune remise en cause. Enfin, l'image de la pyramide s'applique clairement : il y a davantage de lieutenants que de généraux, davantage de simples soldats que de lieutenants. Sous une forme plus floue, on en dirait autant de toute entreprise, par exemple dans le secteur économique, organisée hiérarchiquement (ouvriers, techniciens, cadres, cadres supérieurs, etc.). Le

lien de subordination est apparemment moins strict (tout cadre supérieur n'a pas forcément vocation à donner des ordres à n'importe quel ouvrier, notamment dans une grande entreprise, eu égard à la définition de secteurs de compétences, de services, de départements, etc.) mais demeure latent : un ouvrier quelconque ne peut s'adresser à un cadre supérieur quelconque comme à un égal, même s'il n'est pas directement sous son autorité. Et la structure pyramidale est, là encore, opérationnelle : il y a davantage d'ouvriers que de cadres, davantage de subalternes que de chefs. Du reste, c'est la société dans son ensemble, telle que nous la connaissons, qui correspond au modèle hiérarchique, en tout cas pyramidal. Par exemple sous l'espèce économique (il y a moins de gens qui gagnent plus de 20.000 euros par mois que de gens qui en gagnent moins de 5000, moins de gens richissimes que de gens aisés, moins de gens aisés que de pauvres), du point de vue de l'instruction (il y a moins de Bac+4 que de Bac+1, moins de Doctorants que de Bac+4) ou quant aux droits effectifs (il y a plus de gens contraints de se soumettre strictement aux lois en vigueur que de gens susceptibles de les contourner ou de les détourner, voire de les façonner à leur avantage). Dans chacun de ces cas, si le rapport de subordination n'est pas nécessairement direct, il est du moins en puissance, ne serait-ce que dans l'ordre du symbolique.

Au passage, on voit à travers certains de ces exemples que l'organisation hiérarchique n'est pas, à l'évidence, strictement binaire : les commandants et les commandés ne se rangent pas dans deux groupes clairement distincts ; les commandants peuvent être aussi des commandés, et les commandés des commandants. Chaque degré de la hiérarchie est un degré supérieur et inférieur, du moins jusqu'à ses deux extrêmes : le Chef suprême d'un côté, les sans-droits de l'autre.

Le paroxysme de l'organisation hiérarchique, son essence réalisée, en quelque sorte, c'est le camp de la mort nazi. La séparation des rôles y est rigidement établie, hiérarchisée sans ambiguïté, chaque individu se voyant attribuer une fonction (explicite et implicite). Le *Kapo* est un déporté (il arrive même que ce soit un Juif), ce qui signale que celui qui commande les niveaux inférieurs est lui-même soumis à une autorité supérieure. Le pouvoir d'un supérieur sur un inférieur est discrétionnaire, sans limites. C'est un pouvoir de vie et de mort. La hiérarchie poussée à l'extrême, c'est la destruction même du lien social.

Comme pour le terme *anarchie*, il vaut la peine d'envisager le mot *hiérarchie* dans sa dimension étymologique. Inutile de revenir sur le second

segment, *arkhê* (commandement, pouvoir), considérons le premier. Il vient de *hieros*, sacré (comme dans hiérogamie ou hiérophante). Du reste, il semble que le mot hiérarchie (*gerarchie* dans sa forme ancienne) soit d'abord apparu en français dans le langage religieux, pour désigner l'ordre et la subordination des chœurs des anges ou des divers degrés de l'état ecclésiastique.

Il reste de fortes traces de cette origine étymologique dans la manière dont on continue aujourd'hui de concevoir toute hiérarchie. Dans le cas de l'armée, c'est patent : le refus d'obéir à l'ordre d'un supérieur est une faute très grave ; si l'armée est engagée dans une opération guerrière, la faute est passible du peloton d'exécution. Dans une moindre mesure, c'est également vrai dans une entreprise : le refus d'observer les consignes relève de la faute professionnelle et peut entraîner le licenciement, voire des poursuites si la faute a eu des conséquences jugées dommageables pour l'entreprise. Dans l'organisation hiérarchique, l'ordre qui vient d'en haut n'est, par définition, pas donné pour être discuté. Il a ou veut avoir le caractère de l'incontestable. Qu'il existe aujourd'hui des lieux et des modalités de discussion et de négociation entre les subalternes et les donneurs d'ordre (on pense aux syndicats), outre que c'est une réalité récente dans l'histoire du travail, ne change pas radicalement la nature de l'ordre donné, ni l'état d'esprit de ceux qui le donnent. On peut dire que la hiérarchie, c'est le commandement et l'autorité (et l'organisation sociale qui en découle) conçus comme sacrés.

Sacrés sont aussi, par conséquent, ceux qui recouvrent la fonction d'exercer le commandement. De fait, le mot hiérarchie désigne non seulement une certaine organisation des rapports entre les individus (des rapports sociaux) mais aussi les personnes qui dirigent cette organisation. On dit « en référer à sa hiérarchie » (pour dire : à ses chefs), on « passe par la voie hiérarchique », on parle de la « hiérarchie du parti », etc.

Dans certains cas, la sacralité de la hiérarchie se donne à voir sans détour et sans fard. Ainsi la hiérarchie ecclésiastique, mais aussi la monarchie de droit divin. Dans ces deux cas, l'autorité, le pouvoir de commander dont dispose le supérieur est légitimé directement par Dieu. Plus couramment, de nos jours, elle appuie sa légitimité sur d'autres valeurs, qui ont cependant encore à voir avec le sacré, si on entend par sacré ce qui « appartient à un domaine séparé, interdit et inviolable », « fait l'objet d'une révérence religieuse » (Grand Robert), et relève donc d'une Loi supérieure à l'humain, d'une transcendance qu'il n'est pas dans le pouvoir de l'homme (en tout cas de l'homme en tant qu'individu) de changer. Une hiérarchie

peut ainsi se justifier par des considérations sur la lignée, le sang, l'origine « raciale », la nature (la loi du plus fort), l'intelligence, le mérite (méritocratie), l'ordre social en place (la loi du plus riche), etc. À chaque fois, même lorsqu'elle semble parfaitement profane (comme, par exemple, la notion de *mérite*) la *valeur* qui légitime l'organisation hiérarchique revêt des aspects essentiels du sacré, de l'intangible, de l'incontestable. Le fait que, depuis quelques décennies, les sciences aient largement détrôné la religion dans le rôle du pourvoyeur de sacralité ne doit pas nous abuser : les vérités scientifiques du moment tendent à se croire ultimes ou à être présentées, du moins aux yeux de la majorité, comme intangibles, relevant d'un espace non accessible à la volonté humaine, d'une Loi souveraine qui s'impose à tous et dont dérivent les lois qui règlent l'organisation hiérarchique.

À bien considérer les choses, on peut en dire autant de l'organisation démocratique de la société. Cela peut d'abord sembler paradoxal. Dans la démocratie, si l'on s'en tient à l'esprit et à l'étymologie, le pouvoir de commander (*kratein*) appartient au peuple (*dêmos*). Mais, d'une part, ce qu'on appelle le peuple aux fins de l'exercice de la démocratie n'englobe que rarement l'ensemble réel des personnes qui vivent dans un pays démocratique : en Italie, en France, dans toutes les démocraties avancées, nombreux sont les individus dont certains droits démocratiques fondamentaux sont compromis, sinon strictement empêchés (analphabètes, SDF, sans-papiers...). Et, d'autre part, le *peuple* n'exerce pas concrètement son pouvoir de commandement, mais joue, en tant que concept abstrait, le rôle de pourvoyeur de sacralité : gouvernant « au nom du peuple », le chef dispose d'une autorité qui lui permet même, au besoin, de commander en contradiction avec la volonté du peuple réel. L'élection démocratique, dans les démocraties représentatives telles qu'elles se sont réalisées à ce jour, confère à l'élu un pouvoir certes limité dans le temps, mais qui, tant qu'il dure, présente encore de probantes ressemblances avec le pouvoir de droit divin : pendant l'exercice d'un mandat, aucun *recours* n'est prévu pour les électeurs (le peuple) si le candidat trahit ses engagements ; la gestion du pouvoir est souvent une affaire menée de façon personnelle et discrétionnaire ; les abus de pouvoir, les manquements aux règles communes, voire les infractions à la loi ne donnent que rarement lieu à des poursuites, a fortiori à des sanctions et, quand sanction il y a, elle est le plus souvent incomparablement moins lourde que celle qui frapperait, pour les

mêmes délits, un individu ordinaire du *peuple* (ce qui fait parfois dire, non sans raison, que les élus sont *au-dessus des lois*).

On voit maintenant plus clairement ce qu'est cette *normalité souhaitable* qui subrepticement veut imposer son évidence en définissant l'anarchie comme ce qui la perturbe au prix du chaos : c'est la normalité hiérarchique, laquelle sacralise les formes d'exercice du pouvoir qui prévoient des dominants et des dominés, des donneurs d'ordre et des exécutants. À l'inverse, contester que le commandement soient les seules forme et norme possibles d'organisation des rapports sociaux, c'est effectivement s'opposer à toute sacralisation de l'autorité. Ainsi, la réduction a priori de l'anarchie et de l'anarchisme au désordre, préalablement à toute réflexion sur les enjeux, implicitement renforce, voire donne un blanc-seing à la sacralité, donc à la toute puissance des pouvoirs constitués. De fait, l'anarchie et l'anarchisme ont été et sont encore fustigés pêle-mêle par tous les types de régime hiérarchiques, du nazisme allemand au socialisme soviétique, du fascisme italien à la démocratie américaine, italienne ou française. Tout récemment, un journal télévisé italien, à une heure de très grande écoute, a imputé une série d'envois de lettres prétendument piégées à des personnalités de haut rang, chefs d'État européens puis ambassadeurs, aux... anarchistes grecs. Dans les années 70, toujours en Italie, les *anarchistes* formaient un réservoir privilégié où puiser les responsables d'attentats dont, dans de nombreux cas, il est maintenant avéré qu'ils furent orchestrés par l'extrême droite, avec la complicité des services secrets et de hautes sphères de l'appareil d'État. Plus récemment, en France, on se souviendra de l'*affaire Julien Coupat*. À bien des égards, les *anarchistes* ont souvent joué le rôle aujourd'hui de préférence dévolu, dans les discours politiques et dans les grands médias, à la catégorie des *terroristes*, les deux appellations étant du reste perméables l'une à l'autre. Comme le *terrorisme*, l'*anarchisme* définit l'extérieur et l'impensé de la hiérarchie et du hiérarchisme.

Historiquement, conférer de la légitimité à un régime hiérarchique donné en posant l'anarchie comme son antithèse haïssable procède d'un retournement abusif : la hiérarchie préexiste à sa contestation, le pouvoir de droit divin (ou naturel, ou de naissance, ou de sang, ou par le vote, etc., tout cela revenant à peu près au même sinon dans l'esprit, dans les faits) préexiste aux courants de pensée qui en ont attaqué les fondements et la légitimité.

On l'a compris, tout ce qui relève de l'anarchisme s'entoure couramment de malentendus qui n'ont rien d'anodin, ni d'innocent. Il est bon d'en lever encore quelques-uns. L'anarchisme, philosophiquement et politiquement parlant, n'est aucunement le refus de toutes les règles, ni de toute règle. Les grands penseurs anarchistes n'étaient pas ignorants ou stupides au point de ne pas savoir, de ne pas avoir compris que la vie ensemble, que la société humaine, que la culture ont fondamentalement besoin de se donner des codes, des conventions, des règles, et même des lois. L'anarchisme n'est pas réductible à un slogan du genre : ne respectons rien ni personne. Mais à la limite, au slogan inverse : respectons chacun, et ne respectons rien des conventions qui ne respectent pas chaque individu.

La pensée anarchiste s'oppose par conséquent à toutes les formes d'organisation sociale qui oppriment des individus, les asservissent, les exploitent au bénéfice d'un petit nombre, les contraignent, les empêchent de réaliser toutes leurs potentialités. Donc, c'est vrai, historiquement, elle s'est opposée à peu près à toutes les formes connues et réalisées de pouvoir. Cela ne veut pas dire qu'elle soit l'ennemie de l'organisation sociale en tant que telle, mais qu'aucune organisation sociale n'a, à ce jour, depuis quelques siècles, en Occident, su ou voulu effectivement éviter l'oppression d'une large partie de ses membres dans des structures hiérarchiques. L'anarchisme n'est pas non plus la négation des compétences diversifiées des individus, le refus de reconnaître que telle personne est mieux à même que telle autre, dans un domaine donné, de guider le travail d'un groupe. S'il s'agit de maçonnerie, l'expertise d'un maçon est la bienvenue, s'il s'agit de médecine, on fait appel à un médecin. Mais on conserve la faculté de juger critiquement son travail, et de le récuser s'il ne s'en acquitte pas correctement. Ce que l'anarchisme récuse, c'est l'ordre selon lequel telle personne ou telle catégorie sont fondées à exercer un pouvoir sur autrui par leur rang dans la hiérarchie et non par leurs compétences éprouvées ; c'est donc la fixité des rôles sociaux qui fait qu'un général est obéi parce qu'il est général, et non en vertu de la qualité de ses ordres, qu'un président de la république dicte la loi pendant cinq ans parce qu'il a été élu un jour, et non en vertu de la bonté débattue et agréée de son projet.

Puisque l'anarchie dénonce à peu près toutes les formes réalisées de régime (à de rares exceptions près, qui ont en commun d'avoir été écrasées dans le sang : la Commune de Paris, la République espagnole telle qu'elle se mettait en place, notamment à Barcelone, entre juillet 1936 et mars 1939...), la disqualifier d'emblée, sans passer au crible de la critique les pouvoirs

qu'elle combat, équivaut à donner un aval inconditionnel à la *réalité* historique, pensée et posée comme indépassable. On en dirait de même de l'utopie – autre catégorie qu'on invoque volontiers pour invalider des propositions d'organisation de la vie sociale radicalement différentes de celles qui sont en vigueur. Cette attitude intellectuelle est, d'une part, infondée au plan épistémologique. Il est erroné de bannir une idée parce qu'elle n'a pas encore été réalisée, car ce sont alors toutes les idées qu'il faudrait condamner, y compris en science : en mathématique, en physique, une idée, par excellence, précède le fait qu'elle va ensuite créer. Cette attitude est, d'autre part, éminemment dangereuse au plan politique : la république, les concepts de liberté, d'égalité, de fraternité, les droits de l'enfant, de la femme, l'abolition des privilèges de l'aristocratie ou de l'esclavage, la démocratie, en somme toutes les *conquêtes* sociales de la modernité ont été, avant de devenir (partiellement) des réalités politiques, parfois des siècles durant, des utopies, des abstractions, des philosophies qui, en leur temps, furent taxées (et le sont parfois encore) de naïveté, d'idéalisme, d'impossibilité, de fomentation anarchiste.

L'être humain a ceci de particulier qu'il conçoit (dans la double acception, abstraite et concrète, de ce terme) en grande partie le monde où il vit : il le modèle concrètement (outils, routes, immeubles, canaux, etc.) en fonction d'une pensée sur ce monde, une pensée qui n'est jamais le strict enregistrement de ce qui est, mais toujours un projet, une projection de ce qui sera ou pourrait être. Dans les années 70, au moment où l'on touchait du doigt les abus, les dérives, les limites et les faiblesses (en l'occurrence : les forces abusives) du système démocratique italien (corruption, détournement à des fins personnelles du bien public, banditisme et terrorisme d'État...), la pensée anarchiste connut un regain de vigueur. On peut ajouter qu'aujourd'hui, au moment où les élus des plus hautes sphères de la démocratie donnent si couramment le triste exemple de leur incurie et de leur mépris des institutions qu'ils sont supposés incarner, la pensée anarchiste, en tant que révélateur des apories de tout régime hiérarchique, demeure parfaitement actuelle. En l'occurrence, le théâtre de Dario Fo, dont l'un des enjeux moteurs est de rendre la parole aux sans voix contre les cameringues de l'ordre officiel, n'a rien perdu de sa vigueur. Bien qu'il soit aujourd'hui convenu que les idéologies sont toutes dépassées, voire que nous serions à la fin de l'histoire, une saine et féconde critique de l'ordre de la hiérarchie démocratique ne peut que viser les règles qui l'instituent dans ses fondements. Au minimum, une pensée anarchiste sur le monde est un

contre-exemple qui permet de placer le monde présent à distance, pour le penser dans une perspective critique radicale. Imaginer un monde organisé selon des règles qui seraient librement consenties, comprises et acceptées par tous (ce qui, notons-le au passage, est aussi une définition possible du projet démocratique, du moins en théorie : c'est le *contrat social*) permet de mettre en évidence ce qui, dans le monde actuel, déroge lourdement à cette exigence.

Quelques mots, pour conclure, sur ce qu'on pourrait appeler l'*anarchisme esthétique*. Roland Barthes, en 1977, lors de sa leçon inaugurale au Collège de France, a posé cet axiome célèbre : « La langue, comme performance de tout langage, n'est ni réactionnaire ni progressiste ; elle est tout simplement fasciste ; car le fascisme, ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire. » L'énoncé vaut certainement dénonciation de l'utilisation de la langue comme instrument de domination hiérarchique : pour les êtres de parole que sont les humains, la maîtrise linguistique est de fait un moyen de s'assurer la maîtrise tout court. Mais il me semble qu'il faut aller plus loin. La langue serait d'essence fasciste, dit Barthes, en tant qu'elle « oblige » à dire. Une langue donnée, toute langue, est chevillée à une syntaxe (à un ordre contraint), les mots y ont des sens qu'on ne peut ignorer, des usages fixent certaines règles qu'on ne peut enfreindre sans risquer de ne plus être entendu, etc. Une langue est ainsi, en grande partie, un système de règles héritées qu'il faut suivre servilement. Et qui « oblige » à dire, en tant qu'elle « oblige » à penser dans ses termes, qui préexistent à tout énoncé linguistique. Non seulement je ne peux pas nommer une couleur s'il n'existe pas de mot pour la dire : je ne peux pas non plus, dans ce cas, penser cette couleur, et je devrai parler de *couleur indéfinissable*, ou la situer dans une zone floue entre des couleurs déjà répertoriées.

Au sein d'une langue donnée, cependant et malgré tout, chaque locuteur dispose d'une marge de manœuvre, d'une certaine *liberté de parole*. La *parole*, ce serait la manière particulière dont chacun fait usage d'une langue donnée. Chaque locuteur, dans son usage ordinaire de la langue, dans sa parole, connaît des moments de créativité qui lui font réinventer sa langue hors des usages contraints. L'exemple entre tous de ces transgressions qui déjouent le fascisme de la langue c'est, bien sûr, ce qu'on appelle la littérature. Les écrivains, les poètes, encore qu'il leur faille eux aussi se soumettre pour l'essentiel à l'ordre obligé du langage et à des contraintes formelles plus lourdes encore que dans l'usage commun (par

exemple, en poésie classique, la régularité métrique, la rime...) peuvent, à l'intérieur de cet espace hautement réglementé, s'ouvrir un monde et une langue propres.

Même quand, en poésie, la contrainte formelle cesse de s'imposer, avec l'avènement du *vers libre*, des contraintes sémantiques, syntaxiques, morphologiques demeurent tout de même, que le poète peut encore chercher à défaire, à tordre, à dépasser. Une des citations produites par le Grand Robert à l'entrée *anarchique* est ici éclairante. Il s'agit d'un passage de l'essai *Le Théâtre et son double* d'Antonin Artaud : « On comprend par là que la poésie est anarchique dans la mesure où elle remet en cause toutes les relations d'objet à objet et des formes avec leurs significations. »

L'anarchie *esthétique*, ou mieux *en esthétique*, c'est la contestation des règles formelles en vigueur dans la langue et par la langue en un temps donné. Il n'empêche : parfois, souvent, cette contestation dégénère en instauration de règles nouvelles, tout aussi contraignantes, qui deviennent bientôt (ou parfois aussitôt qu'elles sont énoncées) d'autres dogmes, aussi « fascistes » ou davantage que les précédents. On pense, bien sûr, au Futurisme, dont l'esthétique était mue par une forte poussée anarchiste : l'attaque visait aux fondements de l'ordre établi de la langue, de la littérature, de l'art, de la culture... Dans le cas de la littérature, cela s'est traduit par le rejet de l'adjectif, de l'adverbe, des conjugaisons, de la ponctuation traditionnelle, de la syntaxe, etc., c'est-à-dire de tout ce qui concourt à hiérarchiser une page d'écriture. Le danger, immédiatement traduit dans les faits, était d'ériger de nouveaux dogmes, de promulguer de nouvelles interdictions en lieu et place des précédentes, et de produire dès lors une page au mieux sans intérêt, illisible, ou incapable de communiquer quelque chose de sensé ou d'émouvant.

Au plan politique, l'anarchisme du Futurisme est plus problématique encore, du moins foncièrement ambivalent. D'un côté, la volonté de faire table rase du passé, des cultes obligés qui paralysent l'esprit et barrent l'avenir (le culte des œuvres d'art anciennes, des musées, des descriptions psychologiques, etc.). Mais de l'autre côté, la solennisation, l'emphatisation, la pharaonisation, comme dirait Gadda, de *valeurs* qui appartiennent pleinement à ce passé : le mépris de la femme, l'apologie de la destruction, le culte de la force, de la virilité, de l'héroïsme, du militarisme, de la guerre, qui désignent autant de *valeurs* parfaitement passéistes – et, hélas, toujours très actuelles.

Face à un texte, une œuvre, un auteur, un mouvement, il est toujours bon de s'exercer à considérer ce qu'il dérange dans les hiérarchies admises comme vraies et bonnes en son temps, au plan des idées (par exemple : contestation de la raison d'État ou des oppressions politiques chez Dario Fo) et au plan des formes : par quelle écriture telle œuvre est-elle portée, qui s'oppose à quelles autres écritures possibles, à quelles formes littéraires canoniques ? Ici, le recours au dialecte et au *gramelot* (ou *grammelot*) qui caractérise le travail de Fo est particulièrement significatif. On peut aussi considérer quelles hiérarchies déjà installées dans les consciences, dans la société, dans la culture, telle œuvre tend à renforcer, quelles hiérarchies nouvelles elle concourt, peut-être, à instaurer.

La question est évidemment très complexe. Mais je pense qu'il vaut la peine de s'y frotter. S'agissant de Dario Fo, en tout cas, je ne vois pas comment on pourrait s'y soustraire.

**Christophe MILESCHI**  
Université Paris-Ouest-Nanterre

## Bibliographie essentielle

*Ni Dieu ni Maître. Anthologie de l'anarchisme*, 2 tomes, textes réunis par Daniel Guérin, La Découverte, 1999.

Bakounine Mikhaïl, *Dieu et l'État* (1882), L'Altipiano, 2008.

Malatesta Errico, *L'anarchia* (1891), Barbès Editore, 2011.

[texte accessible en ligne :

[http://ita.anarchopedia.org/Anarchia\\_di\\_Errico\\_Malatesta](http://ita.anarchopedia.org/Anarchia_di_Errico_Malatesta)]

Meuwly Olivier, *Anarchisme et modernité. Essai politico-historique sur les pensées anarchistes et leurs répercussions sur la vie sociale et politique actuelle*, L'Âge d'Homme, 1998.

<http://ita.anarchopedia.org>

<http://fra.anarchopedia.org>